

Biodiversité et gestion forestière cohabitent de façon efficace

En accueillant, vendredi, la deuxième assemblée générale de la PEFC Paca⁽¹⁾, la commune de La Roquebrussanne réaffirmait son implication en matière de préservation de l'environnement (programme Agir, le futur PNR, la LPO...). À l'ordre du jour de ce colloque, une double interrogation : comment concilier biodiversité et gestion de la forêt ; prendre en compte la faune, la flore et le paysage, lors de l'exploitation forestière ?

Un enjeu majeur pour Daniel Quilici, président de l'association PEFC régionale, et pour tous les producteurs, transformateurs, et usagers de la forêt. Après les débats, la journée s'est poursuivie par un aïoli provençal et par la visite d'une coupe de bois sur le plateau d'Agnis.



Daniel Quilici, président de PEFC Paca, entouré de responsables de la filière forêt et bois ; de Michel Gros, maire de la Roquebrussanne et de Lionel Brouquier, adjoint à l'environnement.

J. H.
1. PEFC : programme de reconnaissance des certifications forestières. Il garantit au consommateur que le bois qu'il achète provient bien de forêts gérées durablement.

Rens / www.ofme.org/pefc-paca/

Les chiffres clés :

1 517 000 hectares (superficie du massif forestier de Paca, 2^e région la plus boisée de France). Les forêts : privées (64%), collectives (24 %) et domaniales (2 %).

Question à Daniel Quilici, président de PEFC Paca

« Certifier tous les produits bois »

L'engagement de PEFC en faveur d'une gestion durable de la forêt est-il suffisant en Paca ?

Pas moins de 519 propriétaires forestiers publics et privés, ainsi que 128 entreprises de la filière forêt-bois sont adhérents et certifiés PEFC. Tous expriment leur volonté de gérer durablement le patrimoine forestier. Ce n'est pas si mal.

Mais seulement 25 % de la surface forestière totale de la région sont certifiés ?

Cela représente quand même plus de 315 000 hectares. En 2012-2013, nous en avons eu 9 000 nouveaux en adhésion. Il

nous manque encore les grands propriétaires – ceux disposant d'un plan de gestion – et qui représentent 110 000 ha ! Il reste à les convaincre d'adhérer. Ça prendra du temps, mais nous sommes optimistes.

Tous les acteurs de la filière sont-ils désireux de gérer davantage le patrimoine forestier ?

Compte tenu de la faiblesse de la filière, nous avons réussi à faire prendre conscience de la nécessité, à terme, de certifier tous les produits du bois. Mais l'essentiel des acteurs économiques de la filière sont déjà inscrits dans cette démarche de certification.